



**PRÉFET
DE LOIR-ET-CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté préfectoral du 6 novembre 2023, une consultation du public concernant la demande d'enregistrement formulée par la SCI ETCHE LOG pour exploiter un entrepôt de stockage de matières combustibles à MER, sera ouverte en mairie de MER, au titre du code de l'environnement.

Le dossier sera déposé en mairie de MER où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux et formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet :

du 27 novembre 2023 au 26 décembre 2023 inclus.

Les intéressés pourront y consigner directement leurs observations ou les adresser par courrier au Préfet de Loir-et-Cher – bureau de l'environnement, B.P. 40299 - 41006 BLOIS CEDEX.

Ils pourront également les communiquer par voie électronique à l'adresse suivante : pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr en précisant en objet « consultation ETCHE LOG ».

La décision préfectorale susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un arrêté de refus ou d'enregistrement assorti de prescriptions.